



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNE DE SAINT-LEU

EXTRAITS DU PROCES-VERBAL DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2022

DELIBERATION N° : 05/17112022

**OBJET : REVERSEMENT DE L'EXCEDENT DU
BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT MADIEL
AU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE 2022**

Présents :	29
Procurations :	05
Votants :	34
Abstentions :	00

NOTA : Le Maire certifie que la liste des délibérations examinées lors de cette séance a été affichée en Mairie et sur le site internet de la Ville le :

Nombre des conseillers en exercice : 38



Le Président de séance
Bruno DOMEN

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi dix-sept novembre à dix-sept heures et vingt et une minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la SALLE DU FOIRAIL à PITON SAINT-LEU, sous la présidence de Bruno DOMEN – Maire.

Présents :

M.DOMEN Bruno (Maire)

Les Adjointes : M. GUINET Pierre Henri (1^{er} Adjoint), Mme BERNON Nadège (2^{ème} Adjointe), Mme DALLY Brigitte (3^{ème} Adjointe), M. LUCAS Philippe (4^{ème} Adjoint), Mme PLANESSE Nadine née PALAS (5^{ème} Adjointe), M. BADAT Rahfick (6^{ème} Adjoint), Mme BELIN Gisèle (7^{ème} Adjointe), M. AUBIN Jimmy (8^{ème} Adjoint), M. MAILLOT Bertrand (10^{ème} Adjoint)

Les Conseillers/ères Municipaux : M. CODARBOX Jacky, Mme ALEXANDRE Marie née NJANJO, Mme HAMILCARO Annick, M. LEAR Elie, Mme FERARD Sylvie, M. LAURET Bruno, M. ELLIN Fabrice, Mme SORET Pascaline née GRONDIN, M. FELICITE Roland, Mme VERMINARDI Mylène née GOAR, M. LEE-AH-NAYE Wei-Ming, Mme ZITTE Nicolette, M. EUZET Jean-Paul, Mme BARBIN née HIBON Suzelle, M. VIRAMA Stéphane, Mme SINAPAYEL Marie Josée, Mme VION née LATCHIMY Marie Claire, Mme LENCLUME Marjorie, M. RENE David

Absents représentés :

- Mme ANAMALE Marie-Claude (9^{ème} Adjointe) *procuration* à M. DOMEN Bruno (Maire)
- M ZETTOR Josian (Conseiller) *procuration* à M. LUCAS Philippe (4^{ème} Adjoint)
- Mme DOMPY née BALENCOURT Brigitte (Conseillère) *procuration* à M. LAURET Bruno (Conseiller)
- M. MARIVAN Serge (Conseiller) *procuration* à M. EUZET Jean-Paul (Conseiller)
- M. HODGI Claudio (Conseiller) *procuration* à M. GUINET Pierre Henri (1^{er} Adjoint)

Absents :

- Mme SILOTIA Jacqueline (Conseillère)
- Mme PERMALNAICK Armande (Conseillère)
- M. ABAR Dominique (Conseiller)
- M. MULQUIN Christophe (Conseiller)

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame DALLY Brigitte, 3^{ème} adjointe a été désignée à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Conseil Municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

Conformément au Règlement Européen sur la Protection des données, chaque usager bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de suppression ou d'opposition aux informations qui le concernent. Pour l'exercice de ces droits, merci de vous adresser au Délégué à la Protection des Données (dpo@mairie-saintleu.fr).

AFFAIRE N° 05 /17112022**REVERSEMENT DE L'EXCEDENT DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT MADIEL
AU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE 2022***Direction Gestion Financière***Le Maire expose :**

Le résultat de fonctionnement du Budget Annexe du Lotissement MADIEL à la clôture de l'exercice 2021 s'est élevé à 578 696,03 €.

La clôture de ce budget annexe devrait intervenir en 2023, lorsque la dernière parcelle aura été commercialisée, mais il est d'ores et déjà possible de reverser au Budget Principal de la Ville cet excédent.

Ainsi, compte tenu de l'exécution budgétaire 2022 et de l'encaissement prochain du produit de la vente de l'avant-dernière parcelle avant le 31 décembre 2022, il est proposé de reverser l'excédent du Budget Annexe du Lotissement MADIEL au Budget Principal 2022, à hauteur de 831 106,97 €.

Du point de vue budgétaire, il s'agit de comptabiliser un mandat de 831 106,97 € sur le Budget Annexe du Lotissement MADIEL (Chapitre 65, article 6522 « Reversement de l'excédent au budget principal » et un titre de recette du même montant sur le Budget Principal (Chapitre 75, article 7551 « Excédent des budgets annexes »).

Ceci exposé, il est donc proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver le reversement de l'excédent du Budget Annexe du Lotissement MADIEL au Budget Principal 2022 à hauteur de 831 106,97 €, par l'émission d'un mandat de 831 106,97 € sur le Budget Annexe du Lotissement MADIEL (Chapitre 65, article 6522 « Reversement de l'excédent au budget principal » et un titre de recette du même montant sur le Budget Principal (Chapitre 75, article 7551 « Excédent des budgets annexes ») ;
- De prendre acte de la nécessité d'ouvrir les crédits budgétaires nécessaires à la réalisation de cette opération ;
- D'autoriser le Maire ou l'élue(e) délégué(e) à signer tout acte et document se rapportant à cette affaire.

Le Conseil Municipal est invité à en délibérer.

**Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- Approuve le reversement de l'excédent du Budget Annexe du Lotissement MADIEL au Budget Principal 2022 à hauteur de 831 106,97 €, par l'émission d'un mandat de 831 106,97 € sur le Budget Annexe du Lotissement MADIEL (Chapitre 65, article 6522 « Reversement de l'excédent au budget principal » et un titre de recette du même montant sur le Budget Principal (Chapitre 75, article 7551 « Excédent des budgets annexes ») ;

Envoyé en préfecture le 23/11/2022

Reçu en préfecture le 23/11/2022

Publié le 24/11/2022

ID : 974-219740131-20221117-05_17112022-DE

SLOW

- Prend acte de la nécessité d'ouvrir les crédits budgétaires nécessaires à la réalisation de cette opération ;
- Autorise le Maire ou l'élue(e) délégué(e) à signer tout acte et document se rapportant à cette affaire.

Pour extrait certifié conforme,

Saint-Leu, le 33 NOV. 2022

Le Président de séance,



Bruno DOMEN